



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.2.3, 2.4, 3.1 et 3.12

N° de la demande : 2008-1558
Catégorie : Nouvelle préparation commerciale
Produit : Fongicide Fungitrol 940
Numéro d'homologation : 29904
Matière active (m.a.) : Iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (IPBC)
N° de document de l'ARLA (PDF en français) : 1989787

But de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, à savoir le fongicide Fungitrol 940, qui contient la matière active connue sous le nom d'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (iodocarbe). Le fongicide Fungitrol 940 est utilisé comme agent de préservation des pellicules de peinture d'extérieur, des plastiques d'extérieur et des adhésifs d'extérieur.

Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide Fungitrol 940 est formulé sous forme de suspension contenant de l'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate à une concentration nominale de 40 % p/p. Ce concentré de fabrication a une densité comprise entre 1,2 et 1,26 g/ml et un pH compris entre 5,3 et 7,3. À l'exception des résultats de l'étude sur la stabilité du produit entreposé, les exigences en matière de données sur la chimie pour le fongicide Fungitrol 940 sont remplies.

Évaluation sanitaire

Le fongicide Fungitrol 940 est considéré comme ayant une toxicité aiguë légère par voie orale ou cutanée et comme présentant une toxicité aiguë modérée par voie pulmonaire. Le fongicide Fungitrol 940 est un irritant grave des yeux et un irritant léger de la peau, et il est considéré comme étant un sensibilisant cutané potentiel.

Une évaluation des risques n'a pas été réalisée pour le fongicide Fungitrol 940, étant donné que son mode d'utilisation correspond au profil actuel d'utilisation de la matière active, à savoir l'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (iodocarbe). On ne s'attend pas à ce que le potentiel d'exposition des personnes actives dans le mélange, le chargement, l'application et les procédés ultérieurs à l'application soit supérieur à celui pour les utilisations homologuées. On a exigé des modifications de l'étiquetage concernant le port d'équipement de protection individuelle supplémentaire conformément aux mises en garde de toxicité et de danger.

Aucune évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

La matière active, à savoir l'**iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate**, est toxique pour les organismes aquatiques. L'exposition environnementale à ces produits par l'intermédiaire de procédés de fabrication peut être mitigée à l'aide de déclarations sur l'étiquette.

Étant donné son utilisation comme agent de préservation appliqué sur les pellicules sèches de peinture d'extérieur, sur les adhésifs d'extérieur et sur les plastiques d'extérieur, on considère que la possibilité d'exposition environnementale directe au fongicide Fungitrol 940 est négligeable lorsque le produit est utilisé conformément aux instructions inscrites sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

Une méthode standardisée d'essais en laboratoire sur quatre semaines a été établie et utilisée pour évaluer neuf échantillons différents de peinture, six échantillons différents de plastique, deux échantillons différents de ciment et deux échantillons différents d'adhésif. Des études sur le terrain de longue durée, allant de six mois à deux ans, ont été réalisées au New Jersey (où le climat est semblable à celui d'une grande partie du Canada) sur des pellicules sèches de peinture d'extérieur et sur des produits composites de bois et de plastique. De manière générale, les données présentées montrent qu'une teneur allant de 1 000 à 2 000 ppm d'iodocarbe était convenable pour protéger les pellicules de peinture d'extérieur contre les moisissures. Dans le cas des produits composites de bois et de plastique, il fallait une teneur allant de 1 000 ppm à 3 000 ppm d'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (iodocarbe), tandis que dans le cas des plastiques et des adhésifs, il fallait une teneur moindre d'iodo-3-propynyl-2-butylcarbamate (iodocarbe) (250 à 1 000 ppm et 200 à 500 ppm de matière active, respectivement) pour les protéger contre la dégradation fongique.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, à savoir le fongicide Fungitrol 940, et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre son homologation complète sous condition de la présentation des résultats de l'étude sur la stabilité du produit entreposé.

Références

<i>N° de l'ARLA</i>	<i>Titre</i>
1608459	2006, IPBC: Evaluation of the Ambient Temperature Storage Stability, 1184/102-D2149, DACO: 3.5.10 CBI
1737859	2009, Fungitrol 940 Modified Chemistry Template, DACO: 3.0 CBI
1737860	2006, Fungitrol 940 Test - Identity Methodologies, DACO: 3.0 CBI
1737861	2009, Oxidization Statement, DACO: 3.5.8 CBI
1737862	2009, Explanation for Variance in Viscosity, DACO: 3.5.9 CBI
1741584	2009, Plant Manufacturing Procedure for Fungitrol 930 Fungicide, DACO:

3.2.2 CBI (Submission # 2008-1555)

- 1753091 2009, Fungitrol 940 Analytical Data, DACO: 3.4 CBI
- 1803681 2002, Acute Oral Toxicity in the Rat, DACO: 4.2.1
- 1803682 2002, Acute Dermal Toxicity Study in the Rat, DACO: 4.2.2
- 1803683 2001, Acute (Four-Hour) Inhalation Study in Rats, DACO: 4.2.3
- 1803684 2002, Acute Eye Irritation Study in the Rabbit, DACO: 4.2.4
- 1803685 2002, Acute Dermal Irritation Study in the Rabbit, DACO: 4.2.5
- 1803687 2002, Acute Dermal Sensitisation Study in the Guinea Pig (Buehler Method), DACO: 4.2.6
- 1925140 2000, 8045-004 Acute Oral Prelim Range Finding Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
- 1925148 2001, 8046-004 Acute Dermal LD50 Definitive Study 04-04-01 to 04-18-01 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.2
- 1925150 2002, Study RTS 027/014167 Acute Inhalation Toxicity Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.3
- 1963065 2001, 8045-004 Acute Oral LD50 Definitive Study 01-11-01 to 01-24-01 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
- 1963066 2000, 8045-004 Acute Oral Limit Test 5000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
- 1963067 2000, 8045-004 Acute Oral Limit Test 2000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.1
- 1963068 2000, 8046-004 Acute Dermal Limit Test 5000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.2
- 1963069 2001, 8046-004 Acute Dermal Limit Test 2000 mg-kg Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.2
- 1963070 2001, 8046-004 Acute Dermal Prelim RF 03-27-01 to 04-03-01 Individual Clinical Signs, DACO: 4.6.2
- 1963071 2002, Study RTS 027/014167 Acute Inhalation Letter from Huntingdon, DACO: 4.6.3
- 1963072 2002, Acute Inhalation Toxicity Classification Letter from EPA, DACO: 4.6.3
- 1591685 2004, Efficacy of Fungitrol 420S Fungicide in Plastics and Plastic Coatings. International Specialty Products, Wayne NJ; 9 p.
- 1803611 2009, Efficacy Data for Various ISP-IPBC based formulation for PMRA Registrations. ISP Report; 37 p.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.